

A.D.R.E.P.

Association pour la Défense de la Ruralité, de l'Environnement et du Patrimoine de Saint Génis des Fontaines

Réalisation d'un centre tennistique à St Genis des Fontaines

Le projet démesuré de Madame la Maire

Nous sommes pour un projet de rénovation et d'agrandissement des tennis qui en ont grand besoin.

Mais, nous sommes contre ce projet surdimensionné dont le coût va être supporté par tous les Saint Genisiennes et Saint Génisiens, qu'ils fassent du tennis ou non.

Dans cette période difficile et après une mairie à 2 millions d'euros, la Maire reprend à son compte le projet tennistique d'une ampleur régionale lancé par l'ancien Maire.

La Maire, prisonnière de sa promesse électorale, veut nous imposer ce projet tennistique de près de 1 million d'euros, sans omettre le coût d'entretien de ce complexe qui pourrait s'élever à minima de 20 à 30 000 euros par an.

Son projet :

- 2 terrains couverts en terre battue,
- 3 tennis extérieurs,
- 2 paddles,
- 1 club house

Oui, il nous faut des tennis mais calibrés aux besoins de la commune.

Oui, pour un projet raisonnable conçu et adapté à notre commune.

Aussi,

- nous demandons que soit modifié et adapté le projet actuel de tennis,
- nous demandons à ce que la population soit consultée ainsi que le Conseil d'Administration de l'ADREP l'a exposé à Madame la Maire lors d'un entretien le 11 mai dernier.

Si vous êtes opposés au projet tel que présenté par la Maire, vous pouvez le manifester en retournant ce bulletin à l'adresse de l'ADREP (6 avenue de la Pinède) ou bien par courriel à **contact@adrep.org**

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :